

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 44

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

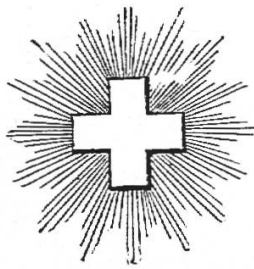
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 44.



LAUSANNE

5 novembre 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le parler romand et le parler français. — Une course à la Töpffer. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Orthographe d'usage (suite). — Arithmétique.*

LE PARLER ROMAND ET LE PARLER FRANÇAIS

Les Allemands sont persuadés qu'on apprend le meilleur français à Neuchâtel; les Anglais, eux, prétendent que c'est à Lausanne. Les uns et les autres disent couramment (voir *J. Huret : Rhin et Westphalie*) qu'en Suisse romande, on n'a pas d'accent. Et, par une curieuse contradiction, ils préfèrent chez eux des professeurs de France. Tous ceux qui ont voyagé en Allemagne savent parfaitement qu'un Vaudois ou un Neuchâtelois n'ont aucun prestige; seul, le Parisien est reçu dans la bonne société, entouré, fêté. D'ailleurs, les Berlinoises qui connaissent la France ne s'y trompent point. Ils ont vite fait de reconnaître un Romand et ne se gênent pas de démasquer un de nos compatriotes qui veut passer pour Français. Qu'est-ce que cela signifie, sinon que les Romands ont un accent à eux, une prononciation qui n'est pas celle de Paris, de Lyon, de Tours ou de Dijon? Et, non seulement ils ont un accent spécial, mais ils ont un langage qui, souvent, ressemble de loin à celui de nos voisins. Accent et langage constituent ce qu'on a appelé le « parler romand ».

Ce parler roman n'est pas le même partout. Chacun sait que Neuchâtel a des mots que Genève et Lausanne n'ont pas, et que Lausanne a des expressions que l'on n'entend qu'à Lausanne.

Bien plus, la Broye, le Pays-d'Enhaut, le Gros de Vaud, ont un vocabulaire que l'on ne retrouve plus à Vevey ou à Montreux. Et ce vocabulaire, qui provient des patois locaux, est très savoureux, je dirai même qu'il est très français, car il a une souche nettement latine. Cependant, il n'a pas droit de cité, les dictionnaires se refusant à l'admettre.

Ces différences mises à part, il existe chez nous une langue française romande, qui est parlée aussi bien à Genève qu'à Lausanne ou à Neuchâtel. Cette langue est française, parce que, au point de vue grammatical, elle est la même qu'à Paris et qu'elle s'étudie dans des manuels français. Elle est romande parce qu'elle se prononce suivant des règles qui n'ont qu'un rapport très lointain avec la rhétorique. Ces règles ne sont énoncées dans aucun traité de diction; elles ne sont pas apprises dans les écoles, mais elles sont acceptées par tout le monde; elles se transmettent oralement, de père en fils.

Or, la prononciation romande est défectueuse; elle est contraire à la logique; elle est pénible; elle est peu élégante. Elle nous fait dire *dèsir* pour *désir*, *coté* pour *côté*, *rèpublique* pour *république*, *général* pour *général*, *Lore* pour *Laure*, *Losanne* pour *Lausanne*, *j'irè* pour *j'iré* (futur : *j'irai*), *vôler* pour *voler*, *paletôt* pour *paletot*. Elle nous fait dire aussi : *alumette* ou *allumette*, *comunion* pour *communion*, *colection* pour *collection*. Elle nous fait manger régulièrement la dernière syllabe d'un mot et parfois l'avant-dernière. Elle rend muette l'h aspirée, et nous habitue à articuler la *aine* pour la *haine*, ce qui forme un hiatus. Or, le français déteste le hiatus.

En somme, la prononciation romande déforme le français, et souvent l'alourdit. D'autre part, comme nous avons beaucoup de peine à trouver le mot propre, il est facile de comprendre que les Français — les Français cultivés — se moquent de nos prétentions. Car nous avons des prétentions, et il se trouve chez nous des personnes distinguées pour soutenir que le Romand parle aussi bien que le Parisien.

J'ai dit que nous avons beaucoup de peine à trouver le mot propre. C'est un défaut qui est commun à tous les Suisses français. Il rend notre langage embarrassé, suprêmement imprécis, et sur-

tout baroque. « C'est ce machin... vous savez : ce truc ! », ou bien : « Cette affaire... vous comprenez : cette affaire, quoi ! » A l'école, les petits remplacent régulièrement le mot propre par une phrase énorme et déplorable. — « Qu'est-ce que le parfum des fleurs ? — C'est quand on met une fleur sous le nez et qu'on respire... » Et, dans la rue, les adultes font comme les enfants. — « Monsieur, veuillez me dire où demeure le consul d'Angleterre ! — Eh bien, c'est quand on monte la rue de Bourg. »

Ah ! je sais que les termes propres sont souvent difficiles à trouver ; mais, vraiment, nous abusons des formules vagues et de l'à peu près.

Les Français, eux, ne cherchent pas longtemps le mot juste. Ils l'ont tout de suite. Rien n'est plus agréable que de les entendre parler, discuter. Leurs phrases sont si claires, leurs termes si précis, qu'on comprend sans peine toutes leurs explications. Et leur diction est si pure que leur causerie devient un régal. Il faut entendre, à Paris ou ailleurs, les gens de bureau, les gens de métier, les simples ouvriers même pour être convaincu de l'infériorité des Romands à cet égard. Tous les Français se donnent la peine de bien prononcer ; tous ont la coquetterie d'habiller les mots avec élégance ; tous, jusqu'aux petits enfants, articulent nettement. On sent que, chez ce peuple, amoureux de l'art, la forme joue un rôle capital. Il est vrai que, parfois, le fond est sacrifié à cette forme. Bien des hommes, soit à la Chambre, soit au Palais, soit dans les salons, ne prennent la parole que pour avoir le plaisir de prononcer des discours et de remporter des succès oratoires. A des sujets de peu d'importance, ils donnent des développements prodigieux. Ils ont les défauts de leurs qualités. Mais ils savent si bien captiver, et leurs conversations ont un tel charme !

Ne serait-il pas possible, chez nous, de donner au langage, un peu de charme aussi ? Ne serait-il pas désirable de lui donner plus d'éclat ? C'est un art, un art véritable et merveilleux que l'on a négligé, qui est plus utile encore que la peinture et la musique.

Nous oublions trop que nous parlons le français, c'est-à-dire une langue qui a toujours exercé et qui exerce autant d'influence par la parole que par la plume, une langue coquette, séduisante, exi-

geante aussi, qui fait valoir toutes ses ressources et toutes ses finesses dans les conversations et les discours.

Il existe une branche de l'enseignement littéraire qui traite de la diction, de la prononciation, de l'accent : c'est la rhétorique. On lui attribue une certaine importance en France; on la délaisse chez nous. On a peur, semble-t-il, de trop bien parler — de fait, celui qui parle comme un Français est tout de suite appelé poseur. — On craint le ridicule, les sourires ironiques ou les gentillesse du genre de celle-ci : « Tiens, ce type qui veut *raffiner*. C'est un blagueur ! » Et l'on continue à mal parler; et l'on continue à dire : nôtre (adjectif possessif) pour notre, dévaster pour dévaster, *c'est quand on*, etc. Si nous voulons pouvoir donner des leçons aux innombrables étrangers qui viennent s'instruire à Lausanne, Neuchâtel et Genève, si nous voulons conserver à nos écoles et instituts leur réputation, nous devons nous appliquer à prononcer le français à la française et non pas à la romande. Les Anglais et les Allemands sauront bien voir un jour que nous parlons mal.

Nancy et Grenoble nous font déjà une jolie concurrence. Caen, Tours, Poitiers vont créer des écoles spéciales de français pour jeunes étrangers, et quand nos voisins se lancent dans le progrès, ils y vont à pas de géant.

G. AUBORT.

UNE COURSE A LA TŒPFFER. (*Fin.*)

Quatrième journée.

Le lendemain était un dimanche. A 5 heures 25 minutes, la troupe était sous les armes et continuait sa route sur Couvet. Là marche se ressentait des fatigues de la veille. Cependant, peu à peu, les jambes retrouvant leur élasticité, nous primes une allure plus vive, et, quand nous atteignîmes *Môtiers*, nous nous sentions « d'attaque », comme on dit chez nous.

Il n'était guère possible de visiter la « Maison de Rousseau » à des heures si matinales. Il fallut se contenter de quelques souvenirs : Jean-Jacques habita *Môtiers* de 1762 à 1765. Le canton de Neuchâtel était alors sous la suzeraineté du roi de Prusse, Frédéric II le Grand. Il nous semblait voir notre philosophe en habit d'Arménien, se promenant dans ces lieux en compagnie de Milord, Maréchal, gouverneur du Comté de Neuchâtel, ou de quelqu'un des nombreux visiteurs que recevait l'illustre auteur de *l'Emile* et du *Contrat social*.

Jean-Jacques avait choisi, pour en faire sa chambre une pièce petite, mal située, en plein nord. Aujourd'hui, elle est encore dans le même état. Une planche, près de la fenêtre, entre deux petites bibliothèques, lui servait de pupitre. Il écrivait debout. Il ne permettait à personne d'entrer dans cette partie de la chambre.

La Commune de Couvet lui offrit la bourgeoisie d'honneur. La Société de l'Arquebuse, du même village, l'admit au nombre de ses membres.

C'est à Môtiers que Rousseau écrivit la lettre fameuse par laquelle il renonçait à la bourgeoisie de Genève, les « Lettres de la Montagne, » etc.

Mais laissons le grand philosophe pour revenir à des soins plus matériels. En vue de notre déjeuner, nous achetons à la laiterie de Môtiers deux litres de lait qu'un de nos gamins se charge de porter jusqu'au lieu choisi pour y préparer le repas.

Voici *Couvet*, et ses fabriques d'absinthe. Il semble que l'air soit imprégné de l'odeur caractéristique de la liqueur maudite... Nous venons précisément de voir un champ d'absinthe, sur le bord de la route, en entrant dans le village. Nous examinons en détail la jolie plante dont la culture va disparaître.

Couvet traversé, nous avisons un pré non loin du chemin et nous y installons notre cuisine. Le bois fait défaut. Cette fois, c'est M. Lori qui se charge d'en trouver. Il ne faut pas songer à se servir aux tas de fascines que nous apercevons sous les hangars, car nous tenons à conserver intacte notre réputation d'honnêtes gens. Aussi notre homme va-t-il de porte en porte demandant à acheter un fagot ou un panier de bûches. La fortune lui fut d'abord contraire. Ou bien les gens dormaient ou feignaient de dormir et ne voulaient rien entendre, ou bien ils n'avaient pas de bois à vendre. Enfin, nous eûmes le plaisir de voir arriver au campement M. Lori portant une grande corbeille pleine de bois sec. Le feu flamba, l'eau se met à bouillir à 100° ou à peu près, etc... vous savez le reste. Des voitures, des vélos, des autos passent, car il fait un temps superbe et c'est dimanche, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. Ce passage n'allait pas sans poussière. M. Melly, tout en dégustant son chocolat, apostrophait les brûleurs de kilomètres :

— Vous avez beau nous jeter de la poudre aux yeux, Messieurs, on vous connaît ! Malheureusement la poudre en question tombait aussi dans nos gamelles et faisait mentir l'inscription des tablettes de chocolat : Pur cacao et sucre ! Mais bah ! à la guerre comme à la guerre !

En route ! Déjà Travers apparaît là-bas, au bout du chemin tout droit. Bientôt nous atteignons cette grande localité, propre et avenante comme toutes celles du Vallon.

— Tout de même, disait notre aubergiste (qui est d'origine neuchâteloise) le Val-de-Travers est plus beau que le Val-de-Joux... Et il y a moins de Combiens !

— C'est vrai, répliquait le régent ; mais il y a davantage de Neuchâtelois !

Et l'on allait, regardant, commentant, plaisantant sur la route toute blanche, décorée seulement de ces monticules poétiques qu'y laissent les chevaux...

Voici *Noiraique*, au pied de ses Roches blanches. Nous y faisons une halte pour nous désaltérer et prendre un peu de repos. Le secrétaire et le régent, qui se trouvent décidément trop barbus pour pénétrer plus avant dans le canton, se rendent chez un des figaros de l'endroit pour se faire abattre la végétation que la nature a prodiguée sur leurs joues respectives. Quant à l'aubergiste, il aime à porter toute sa barbe, comme nos ancêtres de l'époque préhistorique.

Quand nous reprenons notre marche en avant, le régent se plaint que ses souliers le blessent.

— N'oubliez jamais, lui déclare sentencieusement l'un de ses compagnons, en

guise de consolation, n'oubliez jamais, monsieur le régent, que le contenant doit être plus grand que le contenu !

— En règle générale, c'est vrai ; mais on voit des exceptions. Par exemple, ces dames qui emprisonnent leurs...

— Chut ! ne poussez pas plus loin votre démonstration...

Nous laissons la grand'route et prenons le pittoresque sentier qui suit le cours sinueux de l'Areuse. Cela devient fort intéressant. Voici le *Saut de Brot* ; voici l'usine des *Molliots*, dont les pompes puissantes envoient l'eau de la rivière jusqu'à La Chaux-de-Fonds.

Vers midi et demie, nous touchons à *Champ du Moulin*. Oh ! le site ravissant ! C'est au bord de l'Areuse, au pied des monts boisés, dans un décor de verdure et de fraîcheur. Ce dimanche-là, une foule nombreuse s'y pressait, venue de Neuchâtel, Couvet, Noiraigue et autres lieux. Une musique de La Chaux-de-Fonds y donnait un concert. Vous pensez si nos gamins étaient contents ! Nous nous installons pour dîner dans la superbe grande salle édiflée dernièrement à l'intention des sociétés, écoles en excursion dans ces parages. Mais autre chose est de se mettre à table, autre chose de se faire servir. La foule est si compacte que les sommeliers et sommelières ne savent à qui entendre. Cependant, au bout d'une heure, nous avons diné ou à peu près. Seulement, on oublia de nous servir le dessert.

Nous allons ensuite nous allonger sur le gazon. C'est alors que nous connûmes la vérité de cette parole de Taine : « Celui qui mange est heureux ; celui qui digère est heureux ; celui qui sommeille en digérant est plus heureux encore... Tout le reste n'est que vanité et impatience d'esprit... »

Nous goûtâmes cette félicité pendant trois heures environ. Jamais nous n'avions pris un repos si long au milieu de la journée, mais ce jour-là, rien ne pressait : nous comptions passer la nuit à *Boudry* et nous avions jusqu'au soir pour gagner cette petite ville par le plus joli chemin du monde.

Nos jeunes gens, est-il besoin de le dire, n'avaient point sommeillé. Ils avaient étudié la foule, admiré les costumes et les instruments du corps de musique, écouté peut-être quelques morceaux, et surtout beaucoup considéré les truites de la rivière. Je ne sais quel attrait puissant exercent les poissons sur les enfants ; mais partout où coule le moindre ruisseau, vous verrez ceux-ci s'intéresser aux ébats de ceux-là. A Vallorbe, ce que nos écoliers regardèrent le plus longuement, ce furent les truites de l'Orbe. A Champ de Moulin, ce sont les truites encore qui les retiennent sur les bords de l'Areuse. A Boudry, nous les retrouverons appuyés aux garde-fous d'un pont pour mieux voir... les truites toujours !

A 5 heures, nous reprenons notre marche. Ah ! la charmante promenade dans les bois pleins d'ombre, par le pays le plus pittoresque qui se puisse rêver. Les sacs sont vides et par conséquent légers ; le corps est dispos, l'esprit libre de tout souci importun... Ce fut certainement une des plus belles journées de cette belle course. Voici les gorges ! Exclamations ! Enthousiasme ! Chants ! Cris de joie ! On passe des ponts rustiques, on monte et descend des degrés insoupçonnés ; on disparaît dans de petits abîmes, on grimpe des pentes abruptes. Le trajet fut trouvé trop court jusqu'à Boudry. A 7 heures du soir, nous atteignons cette petite ville où le *Lion d'Or* nous hébergea. Il était temps ! A peine étions-nous à l'abri qu'un orage formidable éclata. Vent, tonnerre et pluie s'étaient entendus pour nous donner un spectacle des mieux réussis.

— Si nous étions encore dans les gorges, disait François à Albert, nous serions bien arrangés !

— Pour sûr !

Le déchainement des forces de la nature dura toute la soirée. Nous ne pûmes mettre le nez dehors et eûmes le temps de préparer la couche de notre petit monde. Ce ne fut point chose aisée, car il en manquait de lits. Cependant, avec de la bonne volonté de part et d'autre, on finit par trouver une combinaison ingénieuse. Un ou deux lits furent démontés : le sommier posé à terre fournit la couche de deux garçons, tandis que le reste du lit était utilisé par deux autres. Cela se passait dans une grande chambre, qui est une salle historique. C'est dans cette pièce, en effet, que logea il y a un siècle, *Jean-Paul Marat*, le fougueux révolutionnaire. Nos gamins ne se doutaient guère qu'ils allaient dormir dans l'appartement du fameux rédacteur de *l'Ami du peuple* ! Aussi dormirent-ils d'une traite jusqu'au matin.

Les messieurs qui s'étaient régalez d'excellentes bondelles, arrosées d'un Cor-tailod de choix, passèrent une nuit coupée de songes étranges et magnifiques, dont nous ne saurions donner une idée, même approximative. Disons seulement que notre secrétaire rêva qu'une fée aux blonds cheveux, belle comme la Vénus de Milo — mais avec des bras — lui versait dans une coupe d'or l'ambrosie des dieux et les ivresses de l'amour... Et cette fée avait revêtu les traits de la som-melière du Lion d'Or !

5^{me} journée.

Le lendemain, nous étions réveillés par les coups de tonnerre d'un orage aussi réussi que celui de la veille.

Force nous fut de prendre le tram pour *Serrière*, où nous voulions visiter la fabrique Suchard. En quelques minutes, nous nous trouvâmes devant la porte du grand établissement industriel. On nous en fit les honneurs de la meilleure grâce du monde. Je ne vous ferai pas la description de la fabrique et ne vous initierai point aux secrets de la fabrication... Cela me prendrait trop de temps et risquerait de vous mettre l'eau à la bouche... Qu'il vous suffise de savoir que nous fûmes fort intéressés et que grands et petits reçurent chacun un rouleau de de tablettes exquis. On remplit même les poches du plus jeune de la bande qui avait fait preuve d'une belle vaillance durant la course.

A 10 heures, sous une pluie fine et silencieuse, nous faisons notre entrée à Neuchâtel, et touchions par conséquent au but que nous nous étions fixé.

Nous visitâmes la collégiale, le château, les musées de peinture et d'histoire naturelle. Ce dernier, en particulier, enchantait nos élèves. Ils s'arrêtèrent longtemps devant les animaux qu'ils ne connaissaient que de nom, et admirèrent la riche collection d'oiseaux qui fait la gloire de ce musée.

Le train ramena les excursionnistes à leur point de départ, après qu'ils eurent fait une halte de quelques heures à Lausanne. M. Lori, qui avait échappé à tous les dangers d'un long voyage, faillit demeurer prisonnier dans le Palais de Justice de Montbenon, où il s'était aventuré à des heures indues...

Le retour à La Rippe fut salué par les cris de joie des pères et mères, tout heureux de revoir et d'embrasser leurs rejetons. Et je vous promets que nos jeunes excursionnistes frappaient fièrement la terre de leurs talons poudreux en

arrivant en vue du village. La fatigue, les heures pénibles, la chaleur, la rude grimée des Aiguilles de Baulmes, tout cela était bien loin. Il ne demeurerait que la fierté d'avoir parcouru 130 kilomètres, de la Dôle au Chaumont! Ce que c'est que de nous!

A. ROULIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Un vétéran de l'enseignement. — U.-H. Desponds, instituteur à Corcelles près Payerne, vient de prendre sa retraite après 31 ans de travail et de dévouement. *L'Educateur* doit une mention spéciale à ce vaillant lutteur, à ce fidèle de la S. P. V.

U.-H. Desponds est de la classe de 1879, dans laquelle il occupa souvent le premier rang durant ses études; son caractère enjoué, loyal et franc, en avait fait l'enfant gâté de ses camarades. Il débuta dans la carrière à Chavannes-le-Veyron où il resta six ans; mais c'est à Corcelles que s'est surtout déployée son activité. Doué d'aptitudes spéciales pour l'enseignement, entièrement dévoué à sa tâche, il y laisse le souvenir d'un maître aimé et respecté. Mais sa classe ne l'absorbait pas tout entier: aucune œuvre utile ne le laissait indifférent. Il est le fondateur des sociétés de chant et de gymnastique actuellement toutes deux affiliées au giron cantonal. La mutualité scolaire doit à sa patience, à sa ténacité, à son dévouement d'être aujourd'hui prospère. Le syndicat des planteurs de tabac, dont il est resté gérant jusqu'à son départ, a bénéficié de ses rares aptitudes commerciales, qui l'ont d'ailleurs désigné pour ses nouvelles fonctions.

Si nous ajoutons que Desponds a su constamment, par sa manière d'être, faire respecter la dignité de l'instituteur, nous comprendrons l'estime et la considération dont il était entouré.

Malgré ses occupations variées, il trouvait encore le temps d'adresser à *L'Educateur* des correspondances appréciées et les instituteurs présents à Aigle, en 1897, se souviennent de l'intéressant rapport qu'il présenta sur la question suivante soumise à leurs délibérations:

« L'instruction primaire, dans notre canton, répond-elle aux besoins actuels? Quels seraient, cas échéant, les moyens de l'améliorer? »

Après 31 ans d'une carrière si remplie, il est légitime qu'on éprouve le désir de remettre en d'autres mains le lourd fardeau de l'enseignement. Les meilleurs vœux de ses collègues et amis accompagnent U.-H. Desponds dans ses nouvelles fonctions.

F. C.-E. G.

Société pédagogique vaudoise. — Il est rappelé à tous les membres que les sections de district sont convoquées dans leurs chefs-lieux respectifs, le *samedi 12 novembre 1910, à 10 heures du matin*. A l'ordre du jour: discussion des questions qui seront présentées au congrès vaudois de Montreux, en 1911, savoir:

1^o Comment lutter contre la littérature malsaine et immorale? — Que doivent lire nos enfants?

2^o Comment enrichir le vocabulaire de nos élèves et améliorer leur orthographe?

Vu l'importance de cette séance, il est vivement recommandé à tous les sociétaires de s'y rencontrer. Un congé pour la matinée du dit jour est accordé par le Département à tous les membres de la S. P. V. qui assisteront à cette assemblée.

Prière aux délégués de district de transmettre sans retard à M. Porchet, président, à Lutry, les rapports qui seront présentés ou, à ce défaut, un extrait des délibérations et des conclusions votées.

(D'ap. *Bulletin* d'octob. 1910.)

H. Gz.

*** **Les maîtres secondaires.** — La Société vaudoise des maîtres secondaires a tenu son assemblée générale à Bex, vendredi et samedi, 26 et 27 octobre derniers.

Vendredi après-midi, après deux chœurs exécutés par des jeunes filles et des jeunes garçons, aimable attention de M. Chevalley, directeur, la séance, présidée par M. Jules Bitterlin, fut ouverte par un excellent discours de bienvenue, prononcé par M. Vallecarr, syndic.

Les opérations administratives liquidées, l'assemblée a passé à la discussion d'un rapport de M. Roorda sur l'enseignement des mathématiques.

Le soir, un joyeux banquet réunissait à l'hôtel Central les participants, au nombre d'environ 80, dont une douzaine de dames.

Samedi matin, nouvelle séance, au cours de laquelle la Société a révisé ses statuts, conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. Freymond. L'après-midi, course à Gryon et Villars, gracieusement offerte par l'administration du B.-G.-V.

JURA BERNOIS. — Toujours le conflit scolaire. — En réponse à l'article de M. Ch.-Alb. Rossé, professeur à l'école normale supérieure de Berne et correspondant du *Démocrate*, article dont nous avons reproduit les principaux passages dans l'avant-dernier numéro de l'*Educateur*, les délégués jurassiens au comité cantonal de la Société des instituteurs, ont envoyé au journal délémon-tain la rectification suivante :

« Le correspondant bernois du *Démocrate*, qui a « compulsé à loisir des protocoles du secrétaire... pardon, du comité central », veut bien apprendre au public pourquoi M. Träsch s'en est allé. C'est son droit de journaliste.

» D'autres journaux du Jura ayant été priés de reproduire les explications du dit correspondant, nous voyons là une provocation contre laquelle nous protestons énergiquement.

» Le corps enseignant jurassien est représenté au comité cantonal du « Lehrerverein » par deux collègues qu'il a librement élus et auxquels il a, par le fait, accordé toute sa confiance. Ces deux membres jurassiens du comité central ont fait leur devoir ; ils ont assisté régulièrement aux séances jusqu'au 25 septembre dernier ; ils doivent donc savoir, aussi bien au moins que le correspondant bernois du *Démocrate*, ce qui s'y est passé. Ils le diront à leurs collègues, — le public n'a aucun intérêt à l'apprendre, — dès que les comités régionaux dont ils relèvent leur en fourniront l'occasion. En attendant, les instituteurs du Jura feraient bien de n'accepter que sous réserve les appréciations de correspondants

trop intéressés ou insuffisamment renseignés. Pour nous, le débat est clos dans les journaux.

» Porrentruy et Bienne, le 17 octobre 1910.

B. PIQUEREZ. A. BAUMGARTNER ».

Là-dessus M. Rossé a trempé sa bonne plume dans son encrier et d'une haleine a écrit les deux colonnes suivantes que nous reproduisons *in-extenso*, pour ne pas donner l'occasion au chroniqueur, qui se cache dans l'anonyme, de dire que nous cachons la vérité.

« A la suite de la démission de M. Trösch, secrétaire de la Société des instituteurs bernois, j'ai pris à bonne source des renseignements sur les motifs qui avaient déterminé à une retraite si soudaine l'homme de confiance du corps enseignant bernois. J'ai lu attentivement les procès-verbaux des séances du comité central et je n'ai pu me soustraire à l'impression que M. Trösch avait été en butte aux plus odieuses attaques de la part du président du comité, M. Schläfli. J'ai exprimé nettement mon sentiment dans les colonnes du *Démocrate*, et cela avec d'autant plus d'indépendance que je n'ai jamais eu de relations personnelles ni avec M. Trösch, ni avec M. Schläfli.

» Il paraîtra donc étrange que les deux membres jurassiens du comité central, Mlle B. Piquerez et M. A. Baumgartner, ressentent le besoin de « protester énergiquement » contre un article qui ne les mettait nullement en cause, et dans lequel ils voient une « provocation » à leur adresse. Leurs insinuations malveillantes et leur façon de jeter la suspicion sur ma loyauté de correspondant du *Démocrate* constituent un procédé inadmissible. Leur habileté à glisser à côté de la question qui faisait l'objet de mon article est de mauvaise foi. Les deux protestataires affirment, en effet, qu'ils « ont fait leur devoir » au comité central ; je n'ai jamais prétendu le contraire. Ils déclarent qu'ils « ont assisté régulièrement aux séances » et qu'« ils doivent donc savoir, aussi bien au moins que le correspondant du *Démocrate*, ce qui s'y est passé ». Je n'ai jamais élevé le moindre doute à ce sujet. Mais, puisque ces deux personnages touchent cette corde, ils me permettront de leur faire observer que M. Baumgartner n'a pas assisté à la séance du 26 février dernier, la plus importante de toutes, puisque c'est dans cette séance qu'a éclaté le conflit Trösch-Schläfli. Quant à Mlle Piquerez, elle a pris part à des délibérations qui avaient lieu en langue allemande, alors qu'elle ne comprend pas l'allemand ! Elle s'est contentée de modeler son attitude, en toutes circonstances, sur celle de M. Baumgartner. D'où il résulte que les allégations de ces deux personnages sont singulièrement amoindries par les faits, et que mes renseignements, fondés sur les procès-verbaux du comité central, valent bien l'opinion représentée par une minorité composée d'un membre du comité central et de... sa doublure.

» Afin de mieux illustrer la tactique adoptée par M. Baumgartner et son *alter ego*, et de montrer le cas qu'il peut faire de ses renseignements, je citerai le passage ci-après d'un article paru dans l'*Educateur* du 3 septembre, sous la signature de M. H. Gobat, inspecteur scolaire à Délémont :

« Sous la date du 10 août, M. Albert Baumgartner nous écrit que, dans sa dernière séance, le comité cantonal du B.L.V. a réussi à mettre un terme au conflit Schläfli-Trösch : la paix a été conclue et l'on s'est engagé, de côté et d'autre, à ne plus rien écrire dans les journaux à ce sujet ».

» Malgré cette déclaration solennelle, qui a eu probablement l'assentiment de M. Baumgartner, celui-ci nous prie de bien vouloir en informer les lecteurs de l'*Educateur*. Il nous charge, en outre, de veiller à ce que rien ne soit publié dans l'organe de la Société pédagogique jurassienne, en réponse à l'article de Mlle Berthe Piquerez et M. Albert Baumgartner (*Educateur* du 6 août, page 469), qui puisse rallumer le conflit ayant éclaté entre les deux directeurs de la Société cantonale des instituteurs.

» D'où il appert que M. Baumgartner annonce, le 10 août, la fin d'un conflit qui ne s'est terminé qu'en septembre, par la retraite définitive des partis en présence; qu'au surplus, M. Baumgartner, après avoir publié, le 6 août, un virulent article contre M. Trösch, prend ses précautions pour enlever à la partie adverse l'occasion de se justifier dans les journaux, cherchant apparemment à induire en erreur le corps enseignant jurassien.

Quant au fond de mon précédent article, il se trouve entièrement confirmé par deux articles parus hier soir dans le Bulletin de la Société des instituteurs bernois, et signés du comité central. Relativement à la démission de M. Trösch, le comité « s'exprime avec éloges sur l'activité constante et énergique du secrétaire, ainsi que sur son ardeur infatigable au travail, notamment sur les mérites qu'il s'est acquis durant la campagne en faveur de l'augmentation du traitement des instituteurs ».

Dans une « Protestation », le comité central « condamne à l'unanimité et avec indignation l'attaque haineuse dirigée contre le secrétaire central... Les articles parus dans le *Berner Schulblatt* et ailleurs (M. Baumgartner !!!) éveillent l'impression d'un *acharnement systématique* dirigé contre M. le Dr Trösch. »

» M. Baumgartner et son *alter ego* désirent-ils un démenti plus formel ? »

Sig. CH. ALB. ROSSÉ..

L'article de M. Rossé nous paraît manquer d'impartialité et de bienveillance. Sa documentation n'est pas suffisante non plus, quand elle ne s'appuie que sur des documents imprimés.

D'abord les deux délégués jurassiens n'ont jamais protesté contre l'article précédent de M. Rossé. Ils ont vu une provocation dans le fait que M. Fritz Heymann, maître secondaire à Berne, après avoir placé ses propres articles et entre-filets dans tous les journaux jurassiens, a cherché avec insistance à faire passer la prose de M. Rossé et la sienne propre dans nos périodiques régionaux. C'est allé si loin que le *Démocrate* et l'*Educateur* ont dû fermer leur porte au nez de ce monsieur.

M. Rossé reproche à Mlle Piquerez et à M. Baumgartner, qu'il traite de personnages, de tirer à la même corde. Ce sera toujours le but des délégués jurassiens d'agir de concert et d'être unis dans les affaires scolaires. Deux voix qui votent dans le même sens valent mieux que deux voix qui s'annulent, fallut-il même empocher le reproche d'*alter ego* et de *doublure* délivré gracieusement à Mlle Piquerez. Mais vous avouerez pourtant, M. Rossé, que si votre cousine, la gentille institutrice de Boncourt, est une doublure, c'est au moins une charmante doublure.

M. Rossé reproche à Mlle Piquerez de ne pas comprendre l'allemand. On nous dit à nous qu'elle l'entend mieux qu'elle ne le parle. Mais nous pensons que les

instituteurs jurassiens se réservent d'envoyer à Berne des délégués qui ont leur confiance, sans leur demander un brevet spécial d'allemand pour cela.

M. Baumgartner n'a jamais publié d'article virulent contre le secrétaire central; il n'a mis à son opposition aucun acharnement systématique. Il a voulu mettre ses collègues au courant de son attitude dans le comité cantonal, et il s'est malheureusement trompé, quand il a cru que la paix serait durable entre les deux antagonistes. Cette trêve n'a duré que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Mlle Piquerez et M. Baumgartner ont tenu dans le comité cantonal le parti du président central. Ils nous disent qu'ils fourniront à leurs collègues tous les renseignements nécessaires dès que les comités régionaux dont ils relèvent leur en fourniront l'occasion. Ce qu'on peut dire dès aujourd'hui, c'est qu'ils ont maintenu la tradition, qu'ils n'ont pas voulu aiguiller la société des instituteurs bernois dans un camp de grincheux et de mécontents, comme on peut s'en assurer par certains numéros du *Bulletin* auquel fait allusion M. Rossé.

Ce qu'il y a d'anormal dans toute cette querelle, c'est qu'elle ait été introduite dans les journaux politiques jurassiens par deux professeurs de Berne. M. Rossé, qui est la bonne foi et la candeur même, a cru rendre service à ses collègues du Jura, avec lesquels il maintient les meilleures relations. Il s'est trompé et il reviendra de son erreur.

Le metteur en scène de toutes ces histoires, M. Fritz Heymann, n'a signé jusqu'ici aucun de ces communiqués au *Journal du Jura*, au *Jura bernois*, au *Petit Jurassien*, au *Démocrate*, etc. C'est par là qu'il aurait dû commercer et peut-être, qu'au vu de cette signature, personne, dans le Jura, n'aurait réagi et pour cause!

H. GOBAT.

Almanach du Léman pour 1911. Prix fr. 0,30. Atar S. A. Genève.

Joli almanach, avec une revue très originale de l'année 1910, et largement pourvu de courts récits illustrés, de conseils judicieux et de renseignements pratiques.

Les vacances de Robert, par Jacqueline André. Prix fr. 2.—. Librairie Fischbacher. Paris.

Ce livre — pour les petits — comprend le récit de quelques semaines de vacances: péripéties du départ et du voyage. promenades agrémentées de rencontres imprévues, visite à une ferme, inondation effarante, le tout illustré, écrit d'une plume alerte, forme un volume d'étrennes d'autant plus joli que l'exécution typographique en est très soignée.

H. L.

L'enseignement forestier à l'école, par A. Bruneteau, instituteur. — Librairie Armand Colin, Paris. — Prix: 1 fr. — Brochure de 72 pages, 90 gravures.

L'auteur de cette brochure, un instituteur de France, a, en peu de pages, condensé toute la sylviculture et cela sans rien omettre d'essentiel. L'ouvrage comprend dix chapitres ou leçons: Le sol forestier. — L'arbre. — Peuplements forestiers. — Taillis simple. — Taillis sous futaie. — Influence des forêts sur le climat. — Influence des forêts sur le régime des eaux. — Influence des forêts sur les inondations. — Les torrents. — Conclusion. L'auteur a rendu l'étude attrayante en intercalant entre les différentes leçons des lectures, récitation et maximes. Chaque leçon est suivie d'un questionnaire. Ce manuel a trois qualités essentielles: il est concis, abondamment illustré et, étant donné le nombre des gravures, relativement bon marché. Cet ouvrage conviendrait aux élèves campagnards des Cours complémentaires.

A. R.

PARTIE PRATIQUE

ORTHOGRAPHE D'USAGE (*Suite*).

Dérivation.

XVIII

Formez les verbes dérivés des substantifs et des adjectifs suivants au moyen des suffixes *er*, *ir*, *oyer*, *iser* et *fier* :

a) aliment, fécond, graisse, lard, clou, sucre, suc, feuillet, tamis — cher, pâle, maigre, jaune, — onde, coude, larme, guerre, côte, fosse, rude, — maître, fertile, civil, sympathie, canal, harmonie, martyr, égal, divin, général, — pur, ample, terre, juste, fort, vers, simple, divers, bon, gloire, rare, solide.

a) Alimenter, féconder, graisser, larder, clouer, sucrer, sucer, feuilleter, tamiser, — chérir, pâlir, maigrir, etc.

b) tapis, sec, sang, balai, morceau, clin, rateau, ficelle, monnaie, envoi, — obscur, clair, mince, bout, blanc, vert, plan, plat, sain, laid, — net, solde, tu, vert, fête, char, pitié, flamme, tour, — frère, éternel, cristal, réel, familial, immortel, centre, chrétien, régulier, peuple, — saint, paix, clair, rameau, fruit, liquide, or, os, pain, vif, faux, pierre.

b) Tapisser, sécher, saigner, balayer, morceler, cligner, rateler, ficeler, monnayer, envoyer, — obscurcir, éclaircir, amincir, aboutir, etc.

Composition.

XVIII

a) Disposez les mots suivants par familles d'après les préfixes grecs suivants : *logos* (discours) *graphô* (j'écris) *metron* (mesure) *polis* (ville) *odé* (chant) *chronos* (temps) *anthropos* (homme) :

Police, métrique, télégraphe, apologue, ode, anthropophage, géologie; orthographe, thermomètre, policer, période, misanthrope, mélodie, philanthrope, nécropole, baromètre, épigraphe, graphique, mythologie, psalmodie, chronique, chronologie, métropole, chronomètre, phonographie, astrologue, lithographie, anthropologie, chroniqueur, paragraphe, hygromètre, néologisme, biographie, philanthropie, anachronisme, géographe, logique, pluviomètre, *prosodie*, *autographe*, graphologie.

a) *logos* : apologue, géologie, mythologie, astrologue, anthropologie, néologisme, logique, graphologie.

grapho : télégraphe, orthographe, épigraphe, graphique, phonographie, lithographie, parapraphe, biographie, géographie, autographe, graphologie.

metron : métrique, thermomètre, baromètre, chronomètre, hygromètre, pluviomètre.

polis : police, policer, nécropole, métropole.

odé : ode, période, mélodie, psalmodie, prosodie.

chronos : chronique, chronologie, chronomètre, chroniqueur, anachronisme.

anthropos : anthropographe, misanthrope, philanthrope, anthropologie, philanthropie.

b) Formez la famille de chacun des mots latins suivants : *oculus* (œil) *sal, salis* (sel) *satis* (assez) *splendere* (briller) *tres, trium* (trois) *littera* (lettre) *manus* (main) :

b) oculus : oculaire, oculiste, binocle, monocle, inoculaire.

sal, salis : saler, salière, salade, salaison, saline, salure, salpêtre, salpêtrière, salant, saumure, saumâtre, saupoudrer, dessaler.

satis : satisfait, satisfaire, satisfaction, satiété, insatiable, insatiabilité.

splendere : splendeur, splendide, resplendir, resplendissant, [resplendissement.

tres, trium : triangle, triangulaire, trinité, tricolore, tricycle, triennal, trilatéral, trimestre, trio, triple, tripler, trissyllabe, triumvir.

littera : littéral, littéraire, littérature, littérateur, littéralement, illettré.

manus : manier, maniement, manipuler, manuel, manufacture, manœuvre, manœuvrer, manutention, manuscrit, maniable, manigance, manigancer, bigame, quadrumane.

XIX

Les verbes suivants sont les seuls qui se terminent :

1. par *oire* : *boire, croire, accroire*.

2. par *aindre* : *plaindre, craindre, contraindre* :

3. par *andre* : *répandre, épandre*.

Tous les autres finissent par *oir, eindre, endre*.

Exemples : *surseoir, enfreindre, suspendre, etc.*

Les verbes qui finissent par *ire*, sont ceux dont le participe présent se termine par *isant* ou par *ivant*. Ex. : *cuire* (cuisant), *inscrire* (inscrivant).

Les autres finissent par *ir*, sauf *bruire, maudire, rire* et son composé *sourire* qui se terminent par un *e* quoi qu'ils fassent au participe présent : *bruisant* ou *bruyant, maudissant, riant, souriant*.

7^{me} Dictée.

Il faut *croire* au mérite de ceux que l'on *entend* louer par leurs ennemis. « Celui qui *répandra* le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera *répandu*. » Rien ne sert de *courir*, il faut *partir* à temps. On *prétend* que l'œuf cru sert à *éclaircir* la voix. Socrate fut condamné à *boire* la ciguë. Le soldat se déshonore, qui aime mieux *fuir* que se *défendre*. On se met dans son tort en *feignant* de ne pas *voir* le bien qu'on doit faire. Néron brûlait les chrétiens après les *avoir* fait *enduire* de poix. Qui trop embrasse mal *étreint*. Il faut *plaindre* celui qui ne *craint* pas de faire le mal. Pour *savoir* commander, il faut d'abord *apprendre* à *obéir*. L'intempérance finit par *détruire* la santé et faire *mourir* plus tôt. Mon enfant, *n'enfreins* jamais les lois de l'honneur, et ne le laisse *contraindre* par personne à faire ce qui est mal. A beau *mentir* qui vient de loin. Il vaut mieux *souffrir* de la part du prochain que de lui *nuire* en quoi que ce soit.

XX

Beaucoup d'élèves, même parmi ceux du degré supérieur de nos écoles, confondent facilement, dans les verbes en *er*, les formes du présent de l'infinitif et du participe passé. Or, ces verbes étant très nombreux — 4000 au moins — il en

résulte pour eux, dans une seule page, plusieurs fautes dues à cette confusion. De fréquents exercices sur ce point sont absolument nécessaires ¹.

8^{me} Dictée.

L'homme est *autorisé* à tuer les animaux, mais il doit *chercher* à *abrég*er leurs souffrances autant que possible. On a *remarqué* que la foudre se plaît à *frapper* l'arbre le plus élevé de la forêt. Quelques jours après que le foin a été *entassé* et *serré* dans la grange, il commence à *fermenter*, il laisse alors *échapper* une odeur qui a souvent *donné* des maux de tête aux personnes qui vont se *coucher* dessus à cette époque. « Le vin est *tiré*, il faut le boire ». Nos ancêtres nous ont *laissé* ² de beaux et bons exemples que nous devons, non seulement *admirer*, mais nous *efforcer d'imiter*. Un homme politique disait : « On m'a tout *proposé* j'ai tout *accepté*, mais on ne m'a rien *donné*. Il ne faut pas *réveiller* le chat qui dort. Les chauves-souris ne commencent à *voler* que le soir, quand le soleil est *couché* ».

9^{me} Dictée.

Publier un service rendu, c'est *diminuer* le bienfait. On a *doublé* son bonheur, quand on l'a *partagé* avec un ami. Il y a du courage à *pardonner* une injure, et de la lâcheté à s'en *venger*. La discussion a *éclairé* les esprits. Personne a-t-il jamais *raconté* plus naïvement que La Fontaine ? On appelle saulaie un endroit *planté* de saules. Il vaut mieux *supporter* mille maux que d'en *causer* un seul. *Trompé* par ton compagnon et *entraîné* au mal, tu as *abusé* de la bonté de celui qui n'avait *cherché* que ton bonheur. *Jeter* le manche après la cognée, c'est se *rebuter*, *abandonner* une affaire par découragement. Les verrous n'ont jamais *arrêté* la pensée. On a *inventé* des machines à *sémer* et à *faucher*. Le baromètre est *employé* à *mesurer* les hauteurs ; souvent aussi il sert à *indiquer* les changements de temps. « A cheval *donné*, on ne regarde pas la dent ». A. G.

ARITHMÉTIQUE

Retraites populaires. (Suite).

Tarif n° 4. (Rentes à 60 ans.)

1. Henri fait partie dès l'âge de 10 ans de la mutualité scolaire de Cossonay ; le total de ses versements atteint chaque année f. 6 ; après sa sortie de la mutualité, il verse la même somme directement à la Caisse de retraites. Quelle pension toucherait-il à 60 ans, capital abandonné ? capital réservé ? R. f. 207, f. 170.

2. Vous avez 12 ans. Si vous versez régulièrement f. 1 par mois jusqu'à 60 ans, de quelle pension jouirez-vous à cet âge, à capital abandonné, à capital réservé ? R. f. 315, f. 245.

3. Un père dès la naissance de son fils, a versé pour ce dernier f. 12 par an à la Caisse de retraites, jusqu'à l'âge de 20 ans. Depuis ce moment, le fils continue

¹ Les élèves peu doués peuvent dans les cas douteux pour eux, remplacer le verbe à écrire par un autre, le verbe *faire* par exemple, dont la forme de l'infinitif n'est pas la même, pour l'oreille, que celle du participe passé.

² Nous n'avons fait entrer dans ces deux dictées que des participes invariables pour ne pas créer une seconde difficulté.

à effectuer le même versement. Quelle sera sa rente à 60 ans, capital abandonné, capital réservé? R. f. 538, f. 435.

4. Un jeune garçon de 15 ans est occupé à faire les courses dans un magasin. Il reçoit f. 45 par mois. Il doit donner f. 35 à sa mère, qui est veuve, pour l'aider à entretenir sa famille. Il garde 5 francs et place le reste à la Caisse de retraites. S'il continue à opérer les mêmes versements jusqu'à 60 ans, quelle sera sa pension à capital abandonné? à capital réservé? Dans ce dernier cas, que toucheront ses héritiers à son décès? R. f. 944, f. 628, f. 2700.

5. Un petit domestique de campagne, âgé de 14 ans, a un salaire, pour l'été, de f. 72. Son père lui permet d'en placer le $\frac{1}{6}$ à la Caisse de retraites. Quelle sera sa rente à 60 ans, s'il continue à consacrer la même somme à l'assurance: 1^o capital abandonné? 2^o capital réservé? R. f. 287, f. 222.

6. Une commune verse pour un de ses ressortissants indigents f. 6 par an dès sa naissance jusqu'à l'âge de 19 ans, à capital réservé en faveur de la commune. Quelle sera la rente acquise pour l'âge de 60 ans? Quelle somme reviendra à la commune lors du décès de l'assuré? R. f. 170, f. 120.

7. De 10 à 19 ans, Edouard a pu verser à la caisse de retraites fr. 12 par an. Dès lors, il lui a été impossible de continuer ses versements. Quelle sera sa pension à 60 ans, capital abandonné? R. f. 131.

8. De 20 à 35 ans inclusivement, l'un de vos voisins a pu verser f. 24 par an à la Société mutualiste. Calculer sa pension à 60 ans, capital abandonné. R. f. 218.

9. Vous avez 12 ans, vous faites partie de la mutualité scolaire, où vous versez chaque année f. 6. A 18 ans, vous entrez dans une société mutualiste d'adultes et votre gain vous permet d'effectuer dès lors, et jusqu'à 60 ans, des versements annuels de f. 24. Quelle sera votre pension, capital abandonné? capital réservé? R. f. 449, f. 329.

10. Votre jeune frère, qui a 5 ans, est à l'école enfantine. Il fait partie de la mutualité scolaire, où il verse f. 6 par an; s'il effectue le même versement jusqu'à 18 ans et que dès lors il le porte à f. 60, jusqu'à 60 ans, quelle sera sa pension? Calculer pour les deux systèmes R. f. 935, f. 636.

11. A 5 ans, Louis est entré dans la mutualité scolaire, où il a versé jusqu'à 16 ans f. 6 par an. De 17 à 25 ans, ses versements ont été de f. 24 et dès 26 ans, jusqu'à 40 ans, de f. 12 par an. A quelle pension a-t-il droit à 60 ans, capital abandonné? R. f. 363.

12. Calculer la pension à capital réservé et dites quel sera ce dernier (problème précédent). R. f. 292, f. 468.

13. Si vous versiez à la Caisse de retraites, à capital abandonné: annuellement f. 6 de 8 à 18 ans; f. 12 de 19 à 28 ans; f. 24 de 29 à 38 ans et f. 60 de 39 à 48 ans, quelle pension retireriez-vous à 60 ans? R. f. 436.

14. 25 ouvriers d'une usine métallurgique ont fondé une société mutualiste, 3 ont 22 ans; 8 ont 26 ans; 5 ont 34 ans; 4 ont 36 ans et 5 ont 40 ans. Ils versent chacun f. 5 par mois à capital abandonné. Quel sera le montant de la pension de chacun d'eux à 60 ans? R. f. 674, f. 549, f. 343, f. 301, f. 226.

15. Combien l'Etat aura-t-il versé pour eux en primes d'encouragement? Chaque versement annuel de f. 60 donne droit à une prime de f. 19. (Problème précédent.) R. f. 7120.

16. Au moment de l'entrée en jouissance de leur pension, la Caisse consentirait à leur rembourser le 60 % des versements, si ceux-ci avaient été faits à capital réservé. Quel capital toucherait ainsi chacun? R. f. 1368, f. 1224, f. 936, f. 864, f. 720.

(A suivre.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Palais de Rumine.

Le poste d'aide chauffeur est au concours. — Traitement annuel fr. 1200 à fr. 1800.

Adresser **par écrit** les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 15 novembre, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Bureau des fournitures scolaires.

Un concours est ouvert pour l'impression, le cartonnage et l'envoi aux communes du Canton de Vaud, pendant les années scolaires 1911-1912 et 1912-1913, d'une édition de 2750 exemplaires du « Registre de classe » adopté pour les écoles primaires.

Ce registre sera en tous points conforme au modèle admis par le Département.

Il sera donné connaissance du cahier des charges ainsi que tous les renseignements nécessaires au **Bureau des Fournitures scolaires**.

Les soumissions, sur papier timbré, sous pli cacheté, portant la suscription : **Soumission pour Registre de classe**, seront adressées pour le 10 novembre 1910, à 4 heures du soir, au Département de l'Instruction publique, bureau des fournitures scolaires, où elles seront ouvertes en séance publique, aux dits jour et heure.

Le chef du Département de l'Instruction publique,
Camille DECOPPET.

Pensionnaire, demoiselle de 18 ans, de bonne famille, qui se rendrait utile au ménage, cherche pension comme unique pensionnaire chez instituteur ou pasteur de la Suisse française. La jeune fille étant atteinte de légères crises nerveuses, aurait besoin de l'observation d'un médecin. J. Giger. Mittlerstr. 112, Basel.

CHŒURS MIXTES

A vendre 12 exemplaires des **Echos du Léman**, comme neufs, à très bas prix, — S'adresser J. BAUMANN, pasteur, Crissier.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

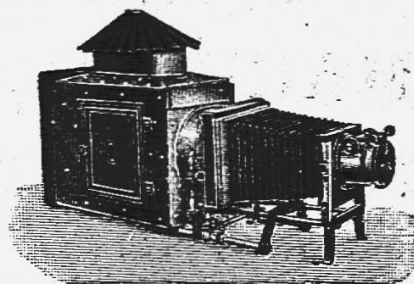
VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

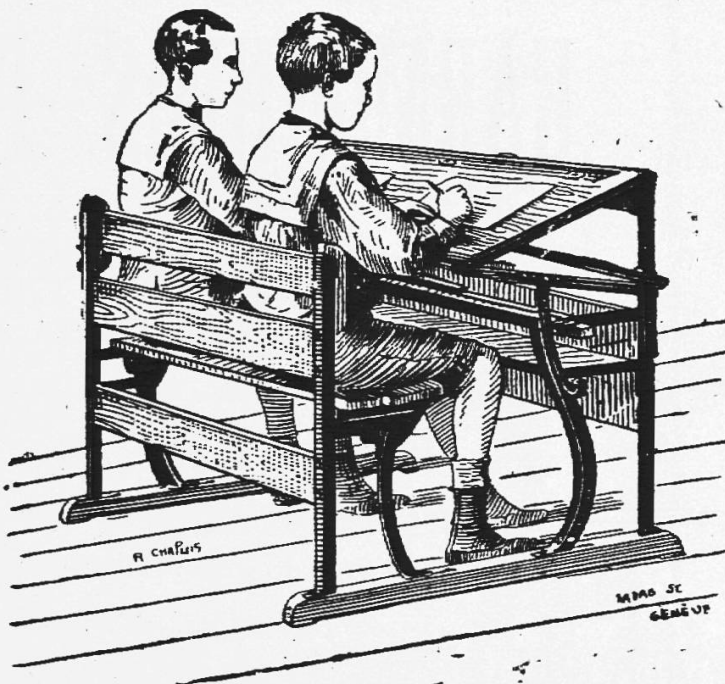
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

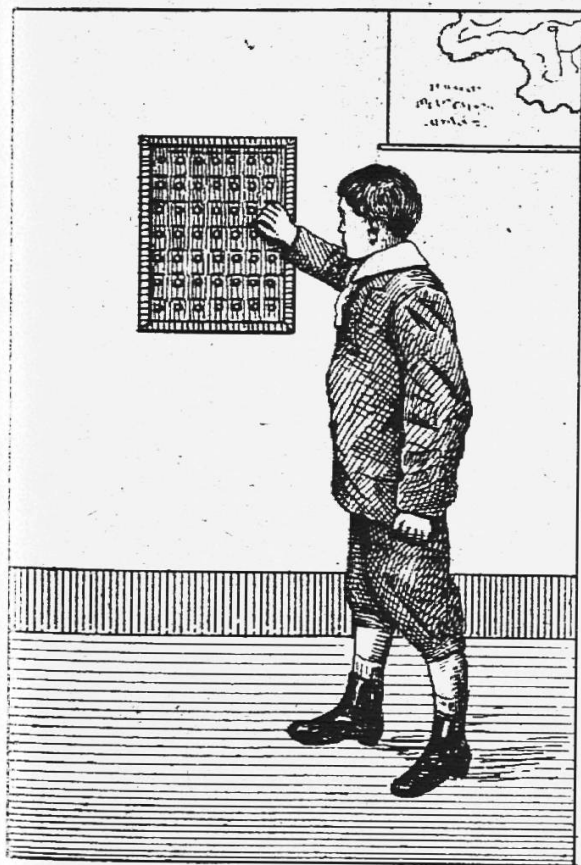
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

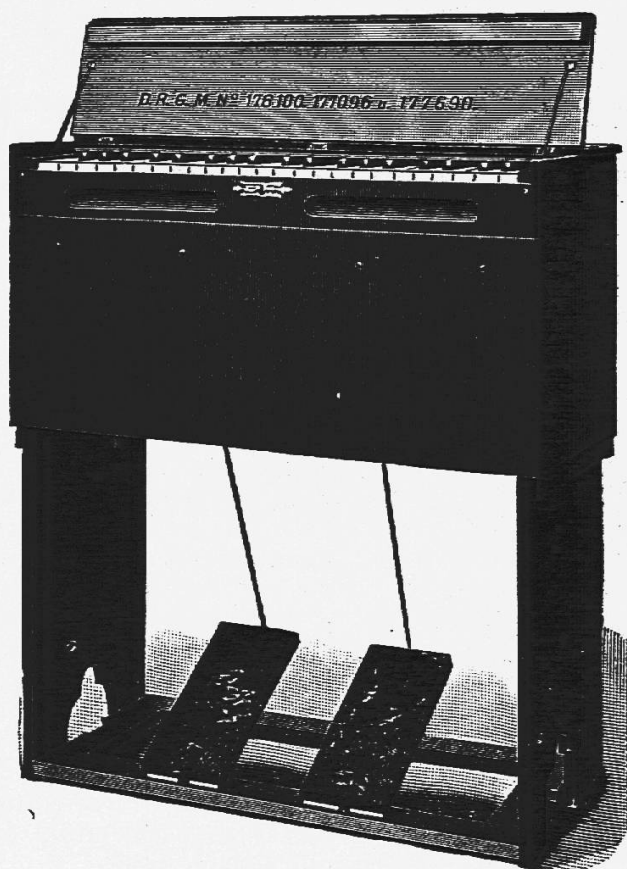
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND. CHOIX aux meilleures conditions chez
FOETISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 45.



LAUSANNE — 12 Novembre 1910.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIG·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE





Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Cherchent places : 5 institutrices de langue allemande ; 1 maître de dessin ; plusieurs instituteurs de langue française, allemande, italienne, romanche, anglaise, danoise ; une institutrice de langue anglaise, docteur phil.

H 3094 Lz.

S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les N°s parus :

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne. — La Marquise.

N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles.

N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N° 4 **L. Favre.** Jean des Paniers.

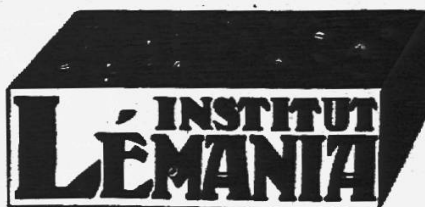
N° 5 **Alf. Ceresole.** Le Journal de Jean-Louis.

N° 6 **T. Combe.** Le Mari de Jonquille. N° 7 **M^{me} de Montolieu.** Les Châteaux suisses.



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

